



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement Le SMMAG vient de décider la réalisation du Métrocâble L'ADTC regrette cette décision précipitée

Le comité syndical du SMMAG de ce jeudi 20 février matin, a autorisé son président à signer un marché global de performance avec un groupement comprenant l'entreprise grenobloise POMA. Le marché, d'un montant forfaitaire HT de 65 M€, porte sur la réalisation de la liaison par câble dite Métrocâble, entre Saint-Martin-le-Vinoux, la Presqu'île de Grenoble et Fontaine.

Pour l'ADTC, le lancement de la réalisation de ce projet est précipité.

Les prévisions de trafic sont très faibles pour un investissement de cette ampleur.

Les retards (voire l'abandon) du projet Portes du Vercors sur Sassenage rendent le projet de Métrocâble encore moins urgent.

Les besoins sur beaucoup d'autres secteurs de l'agglomération sont plus urgents.

Le prolongement de la ligne E vers Pont-de-Claix apparaît bien plus impératif.

Le trafic attendu sur ce prolongement est sans commune mesure avec celui du Métrocâble (trafic estimé à plus de 5 fois celui du Métrocâble).

De plus, la desserte de ces territoires où le taux de motorisation est faible nécessite une offre de transport collectif capacitaire (et la ligne de bus C2 ne donne pas satisfaction avec la nécessité de correspondance à Louise Michel avec la ligne de tram E)

Dans la métropole, nombreux sont les besoins à satisfaire par des créations de lignes de tramway vers Meylan, Sassenage, ou en rocade, et la nécessité d'avoir des rames de tramway plus grandes.

Un choix rigoureux dans les arbitrages des dépenses d'investissement s'impose.

C'était d'ailleurs l'une des recommandations de la commission d'enquête du PDU 2030.

On ne doit pas sacrifier les besoins des usagers pour une question d'image !

Contact Presse :

- François LEMAIRE, vice-président ADTC - Se déplacer autrement
- Emmanuel COLIN de VERDIÈRE, secrétaire ADTC - Se déplacer autrement